



Municipalité du district de Clare
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Le mercredi 15 juin 2011

PRÉSENTS : Préfet Jean Melanson; Sous-préfet Ronnie LeBlanc; Conseillers : Brian Comeau Russell Comeau, Nil Doucet, Danny Hill, Arnold LeBlanc et Simon LeBlanc; Directrice générale/greffière Connie Saulnier et Sous greffière Jeannette Doucet. *Traduction : Germaine Comeau et James Crombie; cadrage : Jene Dugas-Cottreau.* Aussi présents, une foule de gens ainsi que Richard Landry représentant Le Courrier de la Nouvelle-Écosse.

1) APPEL À L'ORDRE

Préfet Jean Melanson a appelé la réunion à l'ordre à 19 h 00.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que l'ordre du jour de la réunion soit accepté tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE

3) PRÉSENTATIONS

3.1 Le marché fermier à l'Anse-des-Belliveau – Sheila LeBlanc-Joyce (19h)

Sheila LeBlanc-Joyce, qui représentait le marché fermier à l'Anse-des-Belliveau, accompagnée d'une autre représentante, a informé le Conseil que c'est la neuvième saison pour le Marché et le groupe désire promouvoir le Marché et encourager les gens de Clare d'y assister et l'appuyer le marché communautaire.

Le Préfet Melanson a remercié Mlle LeBlanc-Joyce pour la présentation et a encouragé les gens de Clare de participer au Marché fermier dans l'Anse.

3.2 Pétition : Rendez-vous de la Baie and Comeau Lumber Ltd – Association civique de Clare (19h15)

Paul Comeau, propriétaire du restaurant Chez Christophe, et Shirley Kennedy, propriétaire du restaurant *Around the Bend*, ont présenté une pétition au Conseil par rapport au Café du « Rendez-vous de la Baie » situé au Centre culturel acadien de Pointe-de-l'Église et l'ancien moulin à bois à Meteghan *Comeau Lumber Ltd* qui circule en Clare depuis plusieurs semaine en Clare.

M. Comeau a commenté qu'il se sent que le Café fait compétition avec les autres restaurants en Clare qui essaient déjà de survivre.



M. Comeau a aussi exprimé que les résidents de Clare n'ont pas été informés des décisions du Conseil ni de leurs plans quant à la propriété de *Comeau Lumber*.

Préfet Melanson a indiqué que le RVB Café va retourner au menu tel qu'identifié dans le plan d'affaire original, qui était de servir du café, des muffins et des sandwiches, ainsi que d'autres items énumérés dans le plan. Préfet Melanson a aussi indiqué que ce n'était pas l'intention de la Municipalité de prendre de la besogne des entreprises de Clare.

Par rapport au moulin *Comeau Lumber*, Préfet Melanson a indiqué que la Municipalité avait des plans de trouver une entreprise qui va opérer le moulin à bois, et de regarder à d'autres possibilités pour la propriété.

Préfet Melanson a affirmé que la Municipalité a besoin d'un meilleur plan de communication. Le Préfet a remercié le groupe pour la pétition et leurs commentaires.

La directrice générale Connie Saulnier a commenté que des réunions publiques ont lieu le premier et le troisième mercredi de chaque mois. Elle a affirmé que la plupart des discussions du Conseil se déroulent lors des réunions du premier mercredi du mois (Comité du Conseil) et que les décisions ainsi que les motions sont faites lors de la réunion du Conseil le troisième mercredi du mois. Le Conseil a encouragé les gens d'assister aux réunions. L'ordre du jour est affiché sur le site Web le vendredi avant la réunion du Conseil. Si quelqu'un désire recevoir une copie électronique de l'ordre du jour, ils peuvent contacter Colette (Deveau) King au bureau municipal avec leur adresse courriel et il sera ajouté sur la liste d'envoi.

4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS SUIVANTES

4.1 Le 9 mai, 2011 : réunion du Comité du Conseil (2^e partie)

PROPOSÉ PAR Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du Comité du Conseil (deuxième partie) du 9 mai 2011 soit accepté tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE

4.2 Le 18 mai 2011 réunion régulière du Conseil municipal :

PROPOSÉ PAR Conseiller Nil Doucet et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 18 mai 2011 soit accepté tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE



4.3 Le 25 mai, 2011 réunion du Budget

PROPOSÉ PAR Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du budget du Conseil du 25 mai 2011 soit accepté tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE

4.4 Le 1^{er} juin, 2011 réunion du Comité du Conseil

PROPOSÉ PAR Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que le procès-verbal de la réunion du Comité du Conseil du 1^{er} juin 2011 soit accepté tel que circulé.

MOTION ADOPTÉE

5) AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 “Lieu dangereux et inesthétique” : propriété à La Butte (# 30059273)

La directrice générale Connie Saulnier a informé le Conseil que le propriétaire d'un lieu à La Butte (# 30059273), qui avait récemment été constaté lieu dangereux et inesthétique, avait été averti par lettre de l'avocat municipal que tout matériel considéré dangereux et inesthétique doit être enlevé (photos ci-joints) de sa propriété.

Le propriétaire a reçu la lettre et a parlé avec la directrice générale, demandant que la Municipalité lui donne plus de temps pour nettoyer sa propriété.

Le Conseil a discuté et a décidé de lui donner 30 jours de plus.

6) RAPPORT DES ACTIVITÉS DU PRÉFET

Préfet Jean Melanson a présenté un rapport des réunions et des activités suivantes :

- Réunion annuelle de la Fédération des Municipalités canadiennes (FMC) à Halifax
- *Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)*

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)

Le Préfet Melanson a souligné que le Conseil avait récemment reçu une demande du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) de devenir un membre de cette organisation à but non lucratif (qui s'occupe du développement économique pour les communautés acadiennes/francophones dans la province). Le Conseil a discuté cette demande et a décidé que la Municipalité de Clare devienne un membre. Sous-préfet Ronnie LeBlanc a exprimé son intérêt de représenter la Municipalité.

PROPOSÉ PAR Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que Sous-préfet Ronnie LeBlanc soit nommé le représentant de la Municipalité de Clare au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

MOTION ADOPTÉE



7) PRÉSENTATIONS OFFICIELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il n'y avait pas de présentation officielle des membres du Conseil.

8) CORRESPONDANCE

8.1 Lettre de l'Association civique de Clare (Paul Comeau, président)

Directrice générale Connie Saulnier a lu une lettre datée le 3 juin de l'Association civique de Clare, signée par le président du groupe Paul Comeau. La lettre souligne les préoccupations du groupe par rapport aux méthodes de communication du Conseil et comment l'information est transmise au public (copie de la lettre ci-jointe). Le groupe demande que le Conseil regarde à ces procédures de communication et donne des suggestions.

Le Conseil a discuté ce sujet et a décidé de former un sous-comité pour discuter de la communication. Le groupe sera composé de Sous-préfet Ronnie LeBlanc, du Conseiller Arnold LeBlanc et du Conseiller Russell Comeau.

8.2 Lettre de la ville de Yarmouth demandant de l'argent pour *Music Week*

La directrice générale Connie Saulnier a lu une lettre de la ville de Yarmouth qui demandait pour une contribution financière pour *Music Week*.

Le Conseil a discuté cette demande, indiquant que les subventions ont déjà été accordées lors du processus budgétaire annuel et tous les fonds ont été accordés. Une lettre indiquant ceci sera envoyée à la ville de Yarmouth.

8.3 Lettre de *Scotia Direct Lobster Coop* par rapport au site d'aquaculture

La directrice générale Connie Saulnier a lu une lettre datée le 13 juin, 2011 de *Scotia Direct Lobster Coop*, envoyée au Conseil par courriel, par rapport à un site d'aquaculture dans la Baie Sainte-Marie de Cook's Aquaculture (copie ci-jointe). Le groupe de pêcheurs de homards indique qu'il se sent que les pêcheurs n'ont pas été contactés pour consultations par rapport à ce sujet.

Le Conseil a discuté et a décidé d'inviter des représentants de *Scotia Direct Lobster Coop* à une prochaine réunion afin de discuter de leurs inquiétudes.

9) RAPPORTS DE COMITÉS

9.1 Planification/Développement/Édifices

Comité consultatif en Planification (CCP)

Le Conseiller Danny Hill a indiqué que Greg Zwicker, planificateur municipal de Genivar, avait présenté au Conseil lors de la réunion du Comité du Conseil le 1^{er} juin l'ébauche de la Politique de l'Utilisation des Terres (#30) avec des révisions. M. Zwicker avait expliqué les changes et les ajouts que recommandaient les membres du Comité consultative en planification (CCP).



Un point important souligné par le planificateur lors de la réunion fut un sujet relié à la Politique Env-3. Cette Politique de la nouvelle Stratégie de planification municipale, qui adresse les retraits (afin de protéger les terres, les plages et les dunes) ne peut pas être renforcée puisque la Municipalité n'as pas de règlements dans le document de l'Utilisation des Terres. Le CCP désire développer une carte indiquant les lieux côtiers écologiquement fragiles dans la Municipalité de Clare qui indiquera les lieux côtiers où s'appliquent les retraits. Cette carte deviendra un appendice au document de l'Utilisation des Terres pour résoudre le dilemme.

Le planificateur avait présenté quatre choix au Conseil et Conseiller Danny Hill suggéra que le Conseil choisisse laquelle le Comité devra poursuivre. Le Conseil a discuté et a indiqué que les membres du CCP doivent décider et faire une recommandation au Conseil.

Conseiller Hill va informer les membres du CCP et rapporter au Conseil leurs recommandations lors de la prochaine réunion.

Rapport des permis de construction (comparaison de 2 ans)

Conseiller Danny Hill a présenté le rapport des permis de construction pour le mois de mai tels que soumis par le département de bâtiments.

<u>Année</u>	<u>permis</u>	<u>valeur de construction</u>
2011	25	809 025, 00 \$
2010	33	1 450 953, 00 \$

9.2 Comité des loisirs de Clare – Conseiller Brian Comeau

Conseiller Brian Comeau a présenté un compte-rendu du procès-verbal de la réunion du mois de mai. Il a énuméré les fonds et les soumissions qui avaient été donnés aux organisations. Il a aussi indiqué que Clare avait gagné une bannière lors des Jeux de l'Acadie à Greenwood au mois de mai.

9.3 Tourisme – Conseiller Arnold LeBlanc

9.3.1 Comité du Tourisme de Clare

Conseiller Arnold LeBlanc a informé le Conseil que :

- journées portes ouvertes au RVB les 25 et 26 juin ;
- la Municipalité de Clare, la Municipalité de Yarmouth et la Ville de Yarmouth ont ensemble acheté des grosses tentes de la *Yarmouth Industrial Commission* (les tentes appartenaient à SWSDA) qui auparavant étaient louées à diverses organisations au Sud-Ouest pour des événements à l'extérieur, tel que le Festival Acadien de Clare.

9.3.2 Association touristique Yarmouth et les Côtes acadiennes (ATACA)

Conseiller Arnold LeBlanc a indiqué que YASTA va bientôt embaucher une directrice générale.



9.4 Villa Acadienne – Conseiller Brian Comeau

Conseiller Brian Comeau a informé le Conseil qu'il n'y a pas eu de réunion, mais a indiqué que *Grant Thornton* avait présenté les États financiers de 2010-2011 qui démontraient un surplus 71 691,00 \$.

9.5 Waste Check – Préfet Jean Melanson

Il n'y avait aucun rapport car il n'a pas eu de réunion.

9.6 Clare Énergie – Préfet Jean Melanson

Préfet Jean Melanson a indiqué que la Province va exiger que *Nova Scotia Power* change toutes les lumières lampadaires à travers la province à des lumières DEL. La transition sera faite lors d'une période de cinq ans aux frais de *Nova Scotia Power*.

10) NOUVELLES AFFAIRES

10.1 “Lieux dangereux et inesthétiques” propriété à Lac-des-Doucette

Le Conseil a regardé à des photos d'une propriété située à Lac-des-Doucette (# 30105894). Le Conseil a discuté et a décidé que la Municipalité commence la procédure telle que décrite dans le Règlement “Lieux dangereux et inesthétiques”.

PROPOSÉ PAR Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Brian Comeau que la Municipalité commence la procédure telle que décrite dans le Règlement municipale « Lieux dangereux et inesthétiques » par rapport à la propriété # 30105894 située à Lac-des-Doucette.

MOTION ADOPTÉE

10.2 Attribution de la soumission pour l'agrandissement le Rendez-vous de la Baie

Après avoir déjà discuté les soumissions reçues pour l'agrandissement au Rendez-vous de la Baie, le Conseil a passé à la motion suivante :

PROPOSÉ PAR Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que le Conseil de la Municipalité du District de Clare accepte la soumission du montant de **137 816 \$** (119 840 \$ plus 17 976 \$ de taxe) telle que présentée par **Garian Construction Ltd** le 26 mai, 2011 pour les travaux reliés à la construction d'un agrandissement à l'arrière du Centre culturel interprétatif, le “Rendez-vous de la Baie”, à Pointe-de-l'Église, qui inclura des bureaux, un salle de rencontre et d'activités et un lieu d'entreposage et la construction d'une estrade à l'extérieur.

MOTION ADOPTÉE

10.3 Nouvelle Agence de développement régional (ADR)

Après de longues discussions par rapport à si la Municipalité de Clare devra devenir membre de la nouvelle agence de développement régional au sud-ouest, le Conseil a décidé que la Municipalité ne deviendra pas membre à ce moment. Les autres municipalités seront informées de cette décision.



PROPOSÉ PAR Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Nil Doucet que la Municipalité du district de Clare ne devienne pas membre de la nouvelle agence de développement régional, la RDA, au sud-ouest à ce moment.

MOTION ADOPTÉE

10.4 Cartographie des lieux côtiers écologiquement fragiles

Ce sujet a été discuté sous le point 9.1.

10.5 Stratégie de communication – Sous-préfet Ronnie LeBlanc

Ce sujet a été discuté sous le point 8.1.

10.6 Nommer un chemin au quai de Saulnierville

PROPOSÉ PAR Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que la Municipalité du district de Clare accepte qu'un nouveau chemin situé à Saulnierville, allant du « Chemin Saulnierville Road » jusqu'au quai, dans le District 5 de la Municipalité de Clare, comté de Digby, Nouvelle-Écosse, soit nommé "Chemin du Quai de Saulnierville Wharf Road".

MOTION ADOPTÉE

11) DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Le Conseil a décidé d'avoir une réunion du Comité du Conseil le mercredi 6 juillet 2011 à 19h.

12) AJOURNEMENT

L'assemblée fut levée à 21 h 35.

Respectueusement soumis par

*Jeannette Doucet – Sous-gréffière
JD / cdk*

Approuvé par le Conseil le 20 juillet, 2011